

# Fréj'News

La gazette de votre commune



Un avenir commun, Fréjairolles

## L'édito du maire



### Les Fréj'News

- Souvenirs
- New's du village
- Comptes rendus du conseil municipal
- Conseil Municipal des jeunes
- Comptes rendus du CMJ
- Associations
- Evénements du village
- Informations pratiques
- Tribune libre groupe minoritaire
- Résultats des élections
- Les prochains événements
- Contacts mairie



Fréjairolles, Fréjairollais,

Cette nouvelle édition du Fréj'news annonce un été comme nous ne l'avions pas connu depuis quelques temps.

En effet, la covid même encore très présente, nous permet de retrouver une liberté de mouvement jadis très appréciée. Des dates comme celles des marchés gourmands, du chantier loisirs jeunes, le report de la journée éco-citoyenne, et bien d'autres sont à inscrire dans vos agendas. Je tenais aussi à remercier le comité des fêtes, la Gym Fréjairolles et plus largement le monde associatif qui par leurs diverses activités sont une force pour « les retrouvailles » de toutes et tous lors de leurs manifestations. Un grand bravo à tous.

Chacun a pu voir la création d'une nouvelle infrastructure sur Fréjairolles, le City Stade. C'est un nouveau lieu où le bien vivre ensemble est sa première vocation puisque l'intergénérationnel y est très présent. A ce sujet, je prévois si toutes les conditions sont réunies, une inauguration courant septembre. Je reviendrai vers vous à ce moment-là.

Nous allons avoir très prochainement un cheminement doux créé sur notre commune. En effet, il s'agit d'un projet porté par l'agglomération du grand Albigeois. Il sera comme une colonne vertébrale entre un grand nombre de lotissement de Fréjairolles, puisque son point de départ sera Ondesque (chemin de la Grimalié) pour arriver au groupe scolaire. J'en ai profité pour apporter une sécurisation importante aux alentours de notre école qui fera ralentir fortement. Plus de détails sur ce projet sont disponibles en mairie. Ces travaux devraient débuter vers le 4 juillet 2022.

En parallèle de ces travaux, le sol de la salle polyvalente va être refait avec une reprise complète afin d'y retrouver une planéité parfaite. Ces travaux sont programmés du 5 au 23 juillet 2022.

Dans ce numéro vous verrez aussi apparaître à la suite du conseil municipal du 20 juin 2022 les nouveaux tarifs de la cantine et de la garderie. Cette année très particulière en termes d'augmentation substantielle des fluides et matières premières, a amené nos fournisseurs à augmenter leurs tarifs. Et en même temps, le choix du conseil municipal fut de modérer ceux-ci, en prenant une partie à sa charge afin d'alléger la facture déjà importante des ménages. Pour la garderie, le choix du conseil municipal fut le même. Vous en retrouverez le détail dans cette gazette.

Je terminerai en vous souhaitant de passer un très bel été espérant vous retrouvez nombreux lors des manifestations proposées avec tout de même une chaleur moins caniculaire.

Votre maire, Jérôme CASIMIR

# Souvenirs



## Commémoration du 19 Mars

60e anniversaire de la guerre d'Algérie



**La France commémore le 60e anniversaire des Accords d'Evian et du cessez-le-feu en Algérie,**

En ce 19 mars 2022, une cérémonie pour commémorer le 60<sup>e</sup> anniversaire de la guerre d'Algérie s'est tenue devant le monument aux morts en présence du maire Jérôme CASIMIR, de David DONNEZ, conseiller départemental, de Rémy RAVAILHE, maire du conseil municipal des jeunes, des représentants des anciens combattants en Algérie et des élus du conseil municipal. La cérémonie a débuté par une lecture, puis un dépôt de gerbe et une minute de silence en souvenir de tous les combattants d'Algérie.



## Cérémonie de la victoire du 8 mai 1945

En ce 8 mai 2022, le Maire, les élus, Rémy, le maire du Conseil Municipal des Jeunes et de nombreux Fréjairiollais et Fréjairiollaises ont célébré l'armistice du 8 mai. Plusieurs lectures ont été lues par Monsieur le Maire, Rémy et Yasmine, suivi par le dépôt de gerbes des anciens combattants, de la mairie et du comité des fêtes. Après une minute de silence, la chorale "les Mirliflores" a entonné la marseillaise et autres chants.

Ensuite, Monsieur Le Maire et son équipe ont offert un apéritif de convivialité dans la salle du conseil.

Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, le 8 mai 1945 marque une date importante.



## New's du village



### Le City Stade

Comme prévu, le City Stade est en place depuis début avril et a accueilli déjà de nombreux jeunes fréjairollais et fréjairollaises. C'est parti, pour des instants de jeux, de cohésion, et d'équipe pour des matchs de foot ou de baskets et bien d'autres moments ludiques sur ce terrain multisports. La réalisation de la peinture et le tracé de la piste d'athlétisme ont été finalisés. Ce projet initié par le Conseil Municipal des Jeunes, est le premier grand projet depuis un an suite à la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes. Une belle initiative et une belle réussite qui permettra à chacun de se rencontrer et de partager de bonnes parties de jeux. Nous tenons à féliciter Rémy, le maire du Conseil Municipal des Jeunes et son équipe pour cette belle idée.



Ce City Stade vous permet de passer de bons moments en famille, entre amis, à la sortie de l'école, ou le week-end.

Vous pouvez pratiquer des activités de basket, de football. Certains habitants créatifs et ingénieux apposent un filet et pratiquent d'autres activités de volley-ball, ou de badminton...



# Comptes rendus du conseil municipal



Les comptes rendus complets du conseil municipal sont disponibles à la mairie ou sur le site internet.

## Le conseil municipal du 31 Janvier 2022



### Ordre du jour :

- Achat foncier cheminement doux
- Matériels espaces verts
- Complexe enfance

### Objet : Achat foncier cheminement doux

Monsieur le maire propose d'approuver l'achat de trois parcelles appartenant à Monsieur Mounier, Madame Barrau et Monsieur Viguié suite à la demande de l'agglomération pour la création d'un cheminement doux. Les propriétaires ayant donné leur accord oralement.

L'agglomération achète également une portion de ces terrains et finance la construction et l'entretien de ce chemin qui partira du lotissement Ondesque pour arriver à la salle polyvalente en longeant le ruisseau. Les diverses superficies qui vont être achetées sont en cours de calcul auxquels s'ajouteront les frais de notaire. Ce chemin considéré comme une colonne vertébrale rendra les lotissements accessibles au village à pied.

L'agglomération envisage de réaliser ce projet le plus rapidement possible puisqu'il est inscrit au budget schéma directeur déplacement doux de la communauté d'agglomération.

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré à la majorité des membres,

Le conseil municipal à l'unanimité,

DECIDE d'approuver l'achat de ces parcelles pour la commune

AUTORISE Monsieur le Maire à acquérir pour le compte de la commune, lesdites parcelles.

### Objet: Acquisition de matériels électriques pour les espaces verts.

Considérant qu'il serait utile d'acquérir du matériel à batterie moins bruyant et plus léger pour entretenir les espaces verts (un souffleur, une tondeuse, une tronçonneuse, un sécateur et un taille haie),

Sur proposition de monsieur le Maire, selon les devis présentés,

Fournisseurs	Prix HT
FOURNIALS	
<b>TOTAL</b>	<b>2 583.33</b>
JARDINAGE 81	
<b>TOTAL</b>	<b>3 540.83</b>
ESPACE EMERAUDE	
<b>TOTAL</b>	<b>2 783.28</b>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de renouveler le matériel

RETIENT à 11 voix POUR et 4 ABSTENTIONS le fournisseur Jardinage 81 pour l'acquisition du matériel électrique au prix de 3 540.83 € HT et 4 249 € TTC proposant une garantie matérielle plus importante que les autres prestataires puisque portée à 5 ans au lieu de 2 ans.

AUTORISE monsieur le Maire à signer le devis.

CHARGE monsieur le Maire à faire reprendre l'ancien matériel par le prestataire ou à le vendre dans la mesure des possibilités.



# Comptes rendus du conseil municipal



## **Objet : Complexe enfance**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que l'ouverture du marché public pour le complexe enfance a été déposée et close depuis le 28 janvier 2022 à midi. La commission d'appel d'offres sera saisie rapidement.

A ce sujet, le maire a rencontré un prestataire pour la partie Crèche du complexe enfance. La micro-crèche "les Minis-Pandas" est une structure déjà existante à Cagnac et dirigée par Mme BONNET Angélique et Mr DI FOLCO Guillaume. Désireux de s'implanter sur Fréjairolles et étant à la recherche d'un terrain sur la commune le maire les a informés du futur complexe enfance où ils pourraient exercer, en contrepartie d'un loyer avec un bail éventuellement de 3 ans. Les dirigeants ne sont pas contre cette idée. Ils proposent une visite de leur structure à Cagnac.

Le conseil municipal évoque la possibilité de trois choix pour cette partie "crèche" à savoir une structure privée, une structure communale ou une structure associative. Un appel d'offres avec un cahier des charges a aussi été proposé.

Le conseil municipal à l'unanimité,

DECIDE qu'une visite sera organisée auprès de la micro-crèche "minis-pandas" avec la participation de Mr le Maire, Ludovic MARLOT, Nadine GARCIA, Lydie FOISSAC, Benoit MARQUES et Richard FERNANDEZ.



# Comptes rendus du conseil municipal



Les comptes rendus complets du conseil municipal sont disponibles à la mairie ou sur le site internet.

## Le conseil municipal du 04 Avril 2022



### Ordre du jour :

- Compte administratif 2021
- Approbation du compte de gestion 2021
- Budget primitif 2022
- Taux des taxes directes locales 2022
- Intégration de la commune de Lamillarié à l'entente intercommunale pour la production et la distribution de repas en Albigeois
- Subvention exceptionnelle comité des fêtes.
- Tarifs locations salles
- L'implantation d'une antenne réseau Orange sur la commune

Objet : Compte administratif 2021

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2021 du budget : rapporteur Mme CABAL

	Résultats antérieurs	Réalisations 2021	TOTAL 2021
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
DEPENSES		687 588,53 €	687 588,53 €
RECETTES	399 514,63 €	756 093,11 €	1 155 607,74€
Solde	<b>399 514,63 €</b>	<b>68 504,58 €</b>	<b>468 019,21€</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
DEPENSES		121 579,27 €	121 579,27 €
RECETTES	175 620,87€	86 369,43 €	261 990,30 €
Solde	<b>175 620,87€</b>	<b>-85 209,84€</b>	<b>140 411,03 €</b>

#### 1- Section de fonctionnement

Dépenses : 687 588,53€

Recettes : 1 155 607,74€ (dont 399 514,63 € de résultat de reporté)

soit un résultat de clôture de : 468 019,21 €

#### 2- Section d'investissement

Dépenses : 121 579,27 €

Recettes : 261 990,06 € (dont 175 620,87 € d'excédent reporté)

soit un résultat de clôture de : 140 411,03 €

#### 3- Restes à réaliser 2021 reportés sur l'exercice 2022

Dépenses : 4 249,00 €

Recettes : 0,00 €

Solde des restes à réaliser : - 4 249,00 €



# Comptes rendus du conseil municipal



La présentation détaillée du compte administratif est annexée au présent compte rendu.

Monsieur CASIMIR, maire de la commune de Fréjairolles conformément à la loi, quitte la salle afin qu'il soit procédé au vote.

Le conseil municipal à l'unanimité,

- VU le code général des collectivités territoriales,
- PROCEDE au vote du compte administratif 2021 de la commune de Fréjairolles.
- APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2021.
- AUTORISE l'inscription au budget primitif 2021 des reports de crédits d'investissement, soit :  
Dépenses : 4 249,00 €  
Recettes : 0,00 €
- DÉCLARE toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes.

## 1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

### A) LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement perçues en 2021 sont de 752 393,11 euros.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population comme la cantine, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, aux revenus des immeubles ...

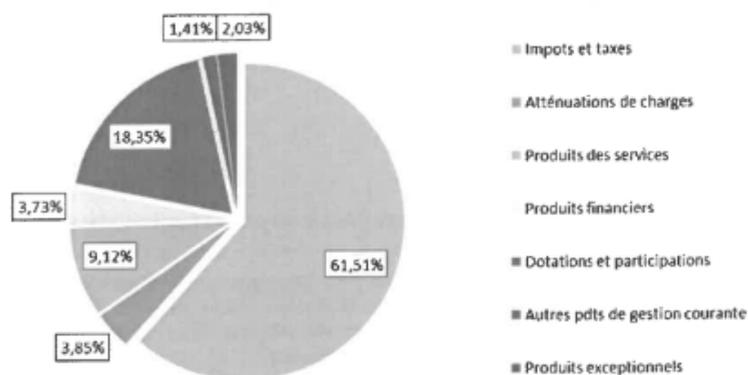
Les taux des impôts locaux votés en 2021 sont :

Le produit perçu au titre de la fiscalité locale des ménages représente 56,05 % des recettes de 2021 de la commune soit 421 707,00 €.

L'Etat a versé 132 837 € de DGF, soit 17,65 % des recettes de la commune.

Taxe foncière sur le bâti :	49,26%
Taxe foncière sur le non bâti :	79,44%

Voici leurs décompositions pour 2021 :



### B) LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement 2021 s'élèvent à 667 815,53 euros. Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

En 2021, la commune a employé 8,9 EPT (équivalent temps plein). Leurs salaires représentent 48,13 % des dépenses réelles de fonctionnement de la commune avec un montant de 321 439,97 €.

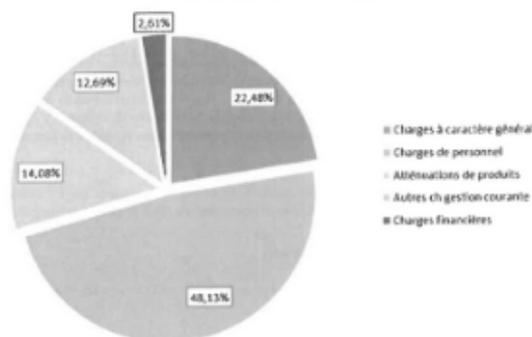
Les subventions aux associations, inscrites au chapitre 65 « autres charges de gestion courante », ont été versées en 2021 pour un montant de 14 160 € soit 2,12 % des dépenses de fonctionnement.



# Comptes rendus du conseil municipal



Voici la décomposition des dépenses de fonctionnement pour 2021 :



## C) LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 de la commune constaté est de 68 504,58 €.

Le résultat de fonctionnement reporté était de 399 514,63 €.

Le résultat de fonctionnement cumulé s'élève donc à 468 019,21 €.

## II. La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement), les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection de la salle polyvalente...), le FCTVA (fonds de compensation de la TVA) et les emprunts nécessaires pour équilibrer le financement des opérations d'équipement.

Les restes à réaliser sont les dépenses et recettes approuvées et signées dans l'année et qui restent à payer ou percevoir. Ils seront inscrits obligatoirement dans le prochain budget primitif.

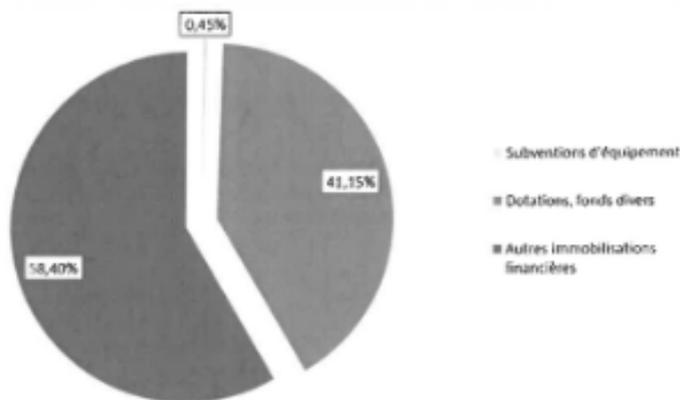
## A) LES RECETTES REELLES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

**Les recettes réelles d'investissement encaissées en 2021 s'établissent à 66 596,43 euros.**

La commune a perçu 23 342,91€ de taxe d'aménagement et 4 059,52€ de FCTVA (fonds de compensation de la TVA versé par l'Etat).

Elle a également encaissé 38 894 euros du remboursement de la part de la dette récupérable.

Une subvention de 300 € a été perçue pour l'achat de parois de protection « covid » pour les élections.



# Comptes rendus du conseil municipal



## B) LES DEPENSES REELLES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

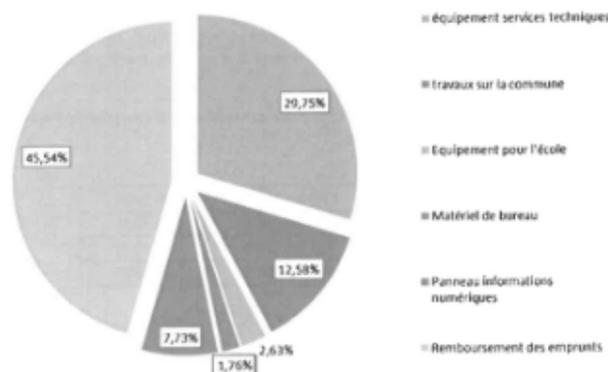
**Les dépenses d'investissement s'élèvent en 2021 à 117 879,27 euros.**

Les principales dépenses d'équipement 2021 ont été réalisées pour l'achat de divers matériels d'équipement des services techniques (tracteur+benette, broyeur, autolaveuse) pour 35 074,00€, 14 830,77 euros ont été affectés à des travaux dans la commune (bardage salle des fêtes, sécurisation d'un carrefour, pose d'un verre sur escalier, coffrets électriques place du marché).

Un panneau d'information numérique a été acquis par la commune pour 9 117,90€. 2 445 € ont été dépensés pour l'achat d'un tableau interactif pour l'école et 654 € pour l'achat d'un support à vélos.

Du matériel de bureau a été acheté pour 2 080,37€ (il s'agit d'un ordinateur, de deux tables de conseil et de matériel de protection pour le déroulement des élections). Il faut également noter le remboursement du capital des emprunts : 53 677,23 €.

Voici la décomposition des dépenses d'investissement :



**Les restes à réaliser sont les dépenses et recettes approuvées et signées dans l'année et qui restent à payer ou percevoir. Ils seront inscrits obligatoirement dans le prochain budget primitif.**

En 2021, 4 249 € de dépenses seront reportés en 2022. Il s'agit essentiellement de dépenses concernant des achats de matériels pour les espaces verts (débroussailleuse, souffleur, taille-haie, tondeuse et sécateur à batterie et un rotocut)

## C) LE RESULTAT D'INVESTISSEMENT

Le résultat d'investissement 2021 de la commune est déficitaire de 35 209,84 €.

Le résultat d'investissement reporté était de 175 620,87 €.

Le résultat d'investissement cumulé se comptabilise donc à 140 411,03 €.

Après déduction du solde des restes à réaliser, la section d'investissement présente un excédent de financement de 136 162,03 €.

### Objet: Approbation du compte de gestion 2021

Sur proposition de monsieur le maire,

Il est exposé au conseil municipal le compte de gestion 2021 présenté par le responsable du service de gestion comptable d'Albi qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2021.

Statuant sur cette comptabilité, le conseil municipal déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2021 par monsieur le responsable du service de gestion comptable d'Albi, visé et certifié conforme par le maire de la commune de Fréjairolles n'appelle ni observations ni réserves de notre part.



# Comptes rendus du conseil municipal



Le conseil municipal ,  
VU l'article L2121-31 du code général des collectivités territoriales,  
CONSTATE la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable.  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
APPROUVE le compte de gestion de la commune de Fréjairolles établi par monsieur le responsable du service de gestion comptable d'Albi pour l'exercice 2021.

## Objet : Budget primitif 2022

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal le projet de budget primitif 2022 pour la commune.

Il est équilibré à la somme de : 1 485 572,01 €

**Fonctionnement: 1 174 263,01 €**

**Investissement: 311 309,00 €**

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

Le produit des contributions directes:.....	444 427,00 €
Les compensations des exonérations de taxes par l'Etat.....	4 442,00 €
Autres taxes.....	19 000,00 €
Dotations de l'état.....	131 239,00 €
FPIC.....	10 000,00 €
Les revenus des immeubles.....	9 000,00 €
Les ventes de produits et de prestations ..... (restauration scolaire, garderie, mise à disposition du personnel, ...)	67 870,00 €
L'atténuation de charges (remboursement de salaire).....	13 061,00 €
Le remboursement des intérêts d'emprunts transférés.....	6 200,00 €
Les autres produits.....	1 005,00 €
L'excédent de fonctionnement reporté.....	468 019,01 €
<b>Total des recettes de fonctionnement: .....</b>	<b>1 174 263,01 €</b>

Les dépenses de cette section regroupent :

Les crédits nécessaires à l'activité annuelle des services ..... (charges à caractère général)	444 550,04 €
Les charges de personnel.....	374 500,00 €
Les intérêts des emprunts .....	17 000,00 €
L'atténuation de produits (dont prélèvement FPIC).....	1 600,00 €
Les dépenses de gestion courante.....	89 514,00 €
L'attribution de compensation.....	104 000,00 €
Les charges exceptionnelles.....	2 500,00 €
La dotation aux amortissements.....	6 500,00 €
Le virement à la section d'investissement.....	112 098,97 €
Les dépenses imprévues.....	22 000,00 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement: .....</b>	<b>1 174 263,01 €</b>



# Comptes rendus du conseil municipal



Section d'investissement:  
Le financement est assuré par:

Le FCTVA:.....	9 000,00 €
La dotation aux amortissements.....	6 500,00 €
Le virement de la section de fonctionnement.....	112 098,97 €
La taxe d'aménagement.....	22 869,00 €
La dette récupérable .....	20 430,00 €
L'excédent reporté.....	140 411,03 €
<b>Total des recettes d'investissement: .....</b>	<b>311 309,00 €</b>

Les dépenses de cette section regroupent :

Les dépenses d'équipement .....	231 060,00 €
Les crédits de reports 2022 en dépenses.....	4 249,00 €
Le remboursement en capital des emprunts.....	56 000,00 €
Les dépenses imprévues.....	20 000,00 €
<b>Total des dépenses d'investissement: .....</b>	<b>311 309,00 €</b>

LE CONSEIL MUNICIPAL,

-Vu le code général des collectivités territoriales,

- Vu la nomenclature comptable M 14,

APRES AVOIR DELIBERE, à la majorité des membres présents, par 12 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Benoit MARQUES, Caroline CANTIE, Mohamed BOUMEDIENNE).

\*ADOpte le budget primitif 2022 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 485 572,01 € dont:

- 1 174 263,01 € en fonctionnement
- 311 309,00 € en investissement

### III. L'encours de la dette et sa structure

L'encours de la dette au 01 janvier 2022, s'élève à 903 962,10 € dont 389 869 € de dette récupérable remboursée par l'agglomération dans la cadre du transfert de compétence « voirie large ».

Il est positionné à 100% sur des emprunts présentant un risque faible ou nul au sens de la Charte de bonne conduite « GISSLER » (pas d'emprunts toxiques, pas d'indexation sur des devises étrangères ...).

100% de l'encours total est à taux fixe classique.

Le taux moyen de l'encours est de 1,83% et la durée de vie résiduelle moyenne de l'encours est de 9 ans et 11 mois.

La répartition des prêteurs est la suivante :

Prêteur	CRD au 31-12	% CRD
Caisse d'Epargne	422 355,52 €	46,72 %
Banque Populaire Occitane	481 606,58 €	53,28 %
<b>Ensemble des prêteurs</b>	<b>903 962,10 €</b>	<b>100,00%</b>

### Objet : Taux des taxes directes locales 2022

La loi de finances pour 2018 a institué un dégrèvement de la taxe d'habitation afférente à la résidence principale (THRP) pour 80% des ménages les plus modestes. La loi de finances 2020 met en œuvre sa suppression définitive en 2023 pour l'ensemble des contribuables. Elle prévoit également les modalités de sa compensation financière pour les collectivités locales.

Depuis 2021, les communes ne perçoivent plus la THRP, elles bénéficient à la place du produit de taxe foncière sur les propriétés bâties qui revenait au département. Par conséquent, le taux départemental de taxe foncière est intégré dans le taux communal depuis 2021.



# Comptes rendus du conseil municipal



LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5221-1 et L.5221-2 qui permettent à deux ou plusieurs conseils municipaux, organes délibérants d'EPCI ou de syndicats mixtes de provoquer entre eux, par l'entremise de leurs maires ou présidents, une entente sur les objets d'utilité communale ou intercommunale compris dans leurs attributions et qui intéressent à la fois leurs communes, leurs EPCI ou leurs syndicats mixtes respectifs. Ils peuvent passer entre eux des conventions à l'effet d'entreprendre ou de conserver à frais communs des ouvrages ou des institutions d'utilité commune. Cette coopération prend ainsi la forme d'une entente intercommunale,

VU le projet de convention d'application à l'entente intercommunale ci-annexé

VU le projet d'avenant à la convention constitutive de l'entente intercommunale ci-annexé,

VU le projet d'avenant à la convention d'application de l'entente intercommunale ci-annexé,

VU l'avis préalable de la conférence en date du 16 février 2022 favorable à l'intégration de la commune de Lamillarié à l'entente intercommunale pour la production et la distribution de repas en Albigeois

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE

les termes de la convention d'application et des projets d'avenants aux conventions ci-annexés.

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer la convention d'application de l'entente intercommunale pour la production et la distribution de repas en albigeois.

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE

les termes de la convention d'application et des projets d'avenants aux conventions ci-annexés.

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer la convention d'application de l'entente intercommunale pour la production et la distribution de repas en albigeois.

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention constitutive de l'entente intercommunale pour la production et la distribution de repas en albigeois portant intégration de la commune de Lamillarié.

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'application de l'entente intercommunale pour la production et la distribution de repas en albigeois portant intégration de la commune de Lamillarié.

## **Objet : Subvention exceptionnelle comité des fêtes**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de subvention pour le reprise des activités culturelles, présentée par Mr CARLET, président du comité des fêtes de Fréjairolles.

Il y a plusieurs associations sur la commune mais certaines sont plus actives que d'autres, après 2 ans de ralentissement dû à la COVID, une aide au redémarrage est donc accordée pour le comité des fêtes qui malgré le contexte a recruté plus de bénévoles.

Si d'autres associations se manifestent, il faudra être équitable.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité,

- DECIDE de verser à titre exceptionnelle 800 € au profit de l'association du comité des fêtes de Fréjairolles pour l'année 2022.

- S'ENGAGE à inscrire cette dépense au budget primitif 2022.



# Comptes rendus du conseil municipal



## Objet: Tarifs locations salles

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- PRECISE que la location de la salle polyvalente et de la salle annexe sont réservées, uniquement, aux contribuables de Fréjairolles,

- FIXE les tarifs comme suit :

### SALLE POLYVALENTE

- 300 € le week-end, la salle et la cuisine,
- La caution s'élève à 500 €
- location de vaisselle :
  - \* de 1 à 100 personnes 70 €
  - \* plus de 100 personnes 120 €
- location de la salle pour une exposition-vente : 350 € la journée
- DIT que les tarifs suivants restent inchangés, soit:
  - 50 € pour le chauffage
  - 50 € pour l'organisation d'un apéritif,
  - 50 € pour le branchement d'un camion frigorifique

### SALLE ANNEXE A LA SALLE POLYVALENTE

Cette salle n'était plus disponible à la location depuis quelques années, le prix auparavant était de 50€.  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

FIXE le tarif de la location de la salle annexe à la salle polyvalente :

- \* 100 € le week-end
- \* Caution équivalente au montant de la location
- DIT que le tarif reste inchangé pour le chauffage de 20 €

Le conseil municipal,

PRECISE que cette réglementation est applicable dès les prochaines réservations.



# Conseil municipal des Jeunes



## L'édito du Maire du Conseil Municipal des Jeunes



**FREJAIROLLES**  
7 Mai 2022  
de 9h à 12h  
près de la salle  
polyvalente

**MATINÉE  
DECOUVERTE  
SPORTIVE**

Organisée par le  
conseil municipal  
des jeunes

Avis aux enfants et  
à leurs parents ...  
Venez participer à  
la découverte de  
nombreuses  
activités sportives.

Bonjour à tous, .  
Nous sommes heureux de pouvoir concrétiser certains de nos projets.  
Tout d'abord, le city stade est sorti de terre. Il est déjà victime de son succès !  
Les vacances ensoleillées ont permis à un grand nombre d'y passer de bons moments.  
Nous tenons ensuite à remercier et à féliciter tous les participants au concours de dessin.  
Un grand bravo à Margot qui remporte le premier prix.  
La fête de Frejairolles a eu lieu.  
Tout le monde était heureux de se retrouver pour passer de bons moments.  
Le samedi s'est déroulé une matinée sportive.  
Merci aux participants et aux différents clubs qui sont venus à cette première édition.  
Le dimanche, c'est au monument aux morts que nous nous sommes retrouvés pour notre devoir de mémoire.  
Nous apprécions le fait d'être impliqués dans la vie du village.  
Nous vous donnons rendez-vous très vite pour la deuxième édition de la marche écologique citoyenne.

Rémy Ravailhe et le conseil municipal des jeunes



Marche écologique  
Edition n°2



# Compte rendu du conseil municipal des Jeunes



## Le conseil municipal des jeunes du 16 Mars 2022

- Nous démarrons la réunion par un retour sur la séance précédente et nous faisons un point sur ce qui a pu être fait depuis la dernière réunion.
- Nous avons contacté Génération mouvement, ils sont d'accord pour que nous effectuons le tirage au sort qui désignera le gagnant du concours de dessin pendant l'entracte du loto du 20 Mars.
- Aurélie, Louane et Ambre ont préparé l'urne.
- Nous prenons rendez-vous pour 14h le 20 Mars à la salle polyvalente.

- City stade : Monsieur le Maire fait un point sur le projet, il sera prêt début avril. Une inauguration sera mise en place par Monsieur le Maire et le Conseil Municipal.
- La Fréjairollaise nous allons les contacter pour proposer notre aide.
- Pour le samedi 7 mai au matin, l'association du Judo est d'accord pour participer, Rémy a demandé à l'association de cyclisme dont il fait parti, elle est d'accord aussi et demande un emplacement plat pour faire des démonstrations. Nous avons pensé au boulodrome.
- Nous avons été voir l'avancé des travaux et le panneau qui a été installé à côté par la Région et qui mentionne sa participation au projet.

Nos missions d'ici la prochaine réunion :

- Clément doit contacter son entraîneur du foot pour lui demander de venir le 7 mai
- Aurélie doit faire de même avec le club de rugby de Villefranche
- Caroline va essayer de demander au SCA

Prochaine réunion programmée le Vendredi 22 avril 2022 à 18h15



# Compte rendu du conseil municipal des Jeunes



## Le conseil municipal des jeunes du 22 Avril 2022

Nous démarrons la réunion par un retour sur la séance précédente.

Ensuite, Rémy nous raconte sa participation à la randonnée le jour de l'animation : Les z'amis de Maxou.

Puis Monsieur le Maire a souhaité faire un point sur l'année que nous venons de passer ensemble et sur les points positifs.

La création du city stade est déjà un succès, les jeunes y sont de façon régulière et les retours que nous en avons sont positifs.

Le city stade n'est pas tout à fait terminé, il y manque les peintures au sol qui vont se faire dès que le temps le permettra.

Le Maire précise qu'une inauguration sera faite probablement en juin. Il va essayer d'inviter des personnalités du sport et les partenaires financiers.

Autres points abordés :

- La commémoration du 8 mai, il est demandé aux jeunes d'être présents, elle aura lieu à 11H45 ce jour-là et sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie.
- Le second tour des élections devant se faire dimanche 24/04/2022, il est proposé aux jeunes de se joindre aux élus pour en connaître le fonctionnement.

PETIT RAPPEL :

Ne pas oublier de venir le samedi 7 mai pour l'animation autour du sport que nous avons organisé ; le midi nous ferons entre organisateurs une auberge espagnole (accompagnateurs des jeunes du conseil municipal, les jeunes et les parents), avant de nous séparer pour continuer le week-end en compagnie de notre comité des fêtes.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 20 mai à 17h45 pour préparer notre journée éco citoyenne du mois de juin.

La commémoration du 8 mai, il est demandé aux jeunes d'être présents, elle aura lieu à 11H45 ce jour-là et sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie.



# Associations



L'association Les Z'amis de Maxou remercie sincèrement les 200 participants coureurs, marcheurs, vététistes pour cette première édition de La Fréjairollaise. De même que ses partenaires locaux ainsi que les associations de la commune comme la gymnastique volontaire, le comité des fêtes, la Boule fréjairollaise, la randonnée pédestre Lous Camins et le club des Aînés.

## Les Z'amis de Maxou



Des moments de convivialité ont été partagés autour de l'aligot-saucisse de Vlad Boiko ou les bonnes crêpes salées sucrées de Camira. Le musicien local Jean-Marc Pradel a su animer ce moment de partage, assuré aussi par la trentaine de bénévoles, en présence des bénévoles sportifs albigeois représentés par Philippe Brun. Patrick Meynard, Run Animation, a su apporter un peu de chaleur et de réconfort sous la fraîcheur dominicale. Merci à la municipalité et le maire Jérôme Casimir pour la mise à disposition des infrastructures.

Une agréable surprise a été la visite de deux représentants des chevaliers du monde, l'association motocycliste des forces de l'ordre : dans le cadre de cette journée placée autour de l'autisme, ils ont remis un chèque de 200€ aux Z'amis de Maxou en participation à cette noble cause. Un rendez-vous a même été pris pour participer l'an prochain à cette journée en proposant des baptêmes de motos.

Au final, la journée a permis de dégager un excédent de plus de 1500€ qui permettra à des familles dans le besoin de financement de thérapies comportementales pour des troubles autistiques de réaliser leurs projets.

L'association vous donne rendez-vous l'an prochain pour lequel la date du 02 Avril 2023 est déjà retenue.



**LES Z'AMIS DE MAXOU**  
34 Route d'ALBI  
81990 FREJAIROLLES



# Associations



## La gymnastique volontaire



Le traditionnel vide grenier organisé par l'association de Gymnastique Volontaire de Fréjairolles a eu lieu dimanche 15 mai 2022.

Le club se réjouit d'avoir pu, après deux années d'interruption, organiser l'événement en partenariat avec Génération Mouvement pour la vente de fleurs. Le soleil était au rendez-vous et malgré les nombreux vide-greniers alentour, les exposants et les visiteurs ont répondu présents.

La réussite de cette journée va permettre au club de songer sereinement à la saison prochaine.



### Bilan de la saison 2022...

"Le club a clôturé sa saison le jeudi 23 juin par son Assemblée Générale, suivie d'un apéro dinatoire, dans une ambiance chaleureuse.

Nous vous souhaitons un bon été, et rendez-vous pour la reprise de nos cours, semaine du 12 septembre !"

L'association de gymnastique Volontaire de Fréjairolles tient à remercier toutes les personnes qui se sont associées à elle pour l'organisation de cette manifestation. Merci à la mairie et aux élus pour leur aide et leur soutien, merci aux adhérents et à leurs proches pour leur participation et merci aux exposants et visiteurs sans qui une telle manifestation ne pourrait exister.



# Associations



## Le service à la personne



ENFANCE ET PARENTALITÉ

**ADMR** pour tous, toute la vie, partout

**ENFANCE ET PARENTALITÉ**

### LA GARDE D'ENFANTS A DOMICILE

La souplesse

Contrairement à l'assistante maternelle agréée où l'enfant est accueilli chez elle, la garde d'enfants à domicile consiste à **garder les enfants au domicile des parents**.

**Les avantages sont certains;** ils visent pour l'essentiel à respecter le rythme de l'enfant:

- **le laisser dormir le matin** puisque l'intervenante pourra se charger de le lever, de l'habiller et de lui faire prendre son petit déjeuner
- **faire garder l'enfant même s'il est malade**
- permettre à l'enfant de rester chez lui, ou **aller le chercher à l'école ou à la garderie**, le faire goûter et **le garder jusqu'au retour des parents le soir**.

Ce service vise également à libérer les parents de la **garde de leurs enfants le temps d'une sortie** (restaurant, cinéma, évènement sportif, musical ou culturel) ou autres activités.

Avec l'**ADMR**, vous bénéficiez

- D'un **service sur mesure et sans engagement**,
- D'une **tarification horaire fixe quel que soit le nombre d'enfants gardés**,
- D'un **service personnalisé et adapté à votre emploi du temps**: tôt le matin, tard le soir, le week-end et les jours fériés...

Interventions possibles sur des horaires atypiques

### Avec des soutiens possibles

Vous bénéficiez, sous certaines conditions (garde d'au moins un enfant de moins de 6 ans au minimum de 16 heures par mois), d'une **aide financière** de la CAF (ou la MSA selon votre régime), **au titre de la PAJE** (Prestation d'accueil du Jeune enfant).

De plus, **50% des sommes qui restent à votre charge sont déductibles de vos impôts, ou donnent droit à un crédit d'impôts** (selon la législation en vigueur).

Votre employeur peut également financer ce type de services via le **CESU**.



L'équipe ADMR est là pour vous guider dans les démarches administratives.

### La tranquillité d'esprit

Un personnel recruté pour ses **compétences et ses qualités relationnelles**, différents modes de à domicile selon vos besoins et votre emploi du temps, un contrôle continu des prestations et de votre satisfaction.

Le personnel de l'ADMR, spécialement formé à la petite enfance, saura respecter l'intimité de votre domicile et très vite gagner votre confiance et celle de vos enfants.



L'ADMR, un réseau de bénévoles à votre écoute près de chez vous.



Contactez nous  
Association ADMR de Puygouzon  
Fréjairolles  
4, Route d'Albi  
81990 FREJAIROLLES  
Tél 05.63.47.67.70 / 06.43.96.70.71  
Email : puygouzon@admrtarn.fr



## Concours de pétanque

Les concours de pétanque de la saison estivale reprennent **les mardis et les vendredis du 1 juillet au 2 septembre 2022**.  
Participez aux concours doublette trois parties.



# Evénements du village



## Matinée Sportive



Le 07 Mai 2022, le Conseil Municipal des Jeunes a organisé une matinée découverte sportive de 9h à 12h. A cette occasion, plusieurs sports ou activités étaient présents. Le vélo club de Saint Juéry, le judo club de Fréjairolles. La matinée découverte sportive a été une première et une belle réussite. Cette matinée a permis de découvrir les activités proposées par le club de cyclisme et d'admirer les cyclistes sur les parcours proposés dans la cours de l'école. Le Judo Club a permis de montrer quelques prises de judo ainsi que de réaliser des combats de "bâtons". Des jeux divers, des matchs de badminton ont été proposés. Les enfants étaient ravis de cette matinée sportive. Nous remercions les animateurs de club présents pour leur collaboration, leur investissement et leur bonne humeur dans de bons moments sportifs.

**Vous  
avez  
la parole!**



Dans la prochaine gazette, nouvelle rubrique "vous avez la parole". Rubrique réservée aux habitants de Fréjairolles afin de pouvoir faire passer des messages ou s'exprimer sur des thématiques... Envoyez vos messages sur le mail de la mairie.



Pendant l'année scolaire, des parents ont fait des dons de jouets et de ballons. Merci beaucoup à tous pour votre générosité.



# Informations pratiques



## Location de salles

Vous avez la possibilité pour vos manifestations privées, soirées de louer les salles disponibles au public.

La location d'une salle associative du bâtiment de la mairie est autorisée à tout professionnel ou particulier (autre qu'une association), uniquement pour une activité de formation, séminaire ou réunion.

Tarifs de la location :

- 20€ de l'heure
- 50€ la demi-journée
- 100€ la journée

Gratuit pour les associations

La caution est équivalente au montant du type de la location.



**Vous pouvez à nouveau louer également la salle annexe à la salle polyvalente.**

**Le tarif de la location de la salle annexe à la salle polyvalente : 100 € le week-end**

**\* Caution équivalente au montant de la location**

**Le tarif pour le chauffage est de 20 €**



Vous pouvez louer la salle polyvalente pour vos événements. Cette salle est réservée exclusivement aux contribuables de la commune.

- 300€ le week-end, la salle et la cuisine,
- 50€ pour l'organisation d'un apéritif,
- 50€ pour le chauffage (si souhaité)
- 50€ pour le branchement d'un camion frigorifique
- Location de la salle pour une exposition-vente : 350€ la journée

### **Location de vaisselle**

- de 1 à 100 personnes : 70€
- plus de 100 personnes : 120€

**Caution** : 500 euros

### **Modalités de paiement et réservations :**

Cette location est consentie moyennant le paiement des tarifs précisés ci-dessus.

**A la réservation** : un chèque représentant la moitié du coût de la location est émis par le locataire et encaissé par la commune.

**Un second chèque** : représentant le solde, sera émis et encaissé un mois avant la date de la location.

**Un chèque de caution** : d'un montant de 500 euros sera émis par le locataire, il sera restitué lors de l'état des lieux, après la location.

**Pour la réservation  
contacter  
Nadine GARCIA  
au 06.26.97.13.19**



# Informations pratiques



## Tarifs garderie



GARDERIE		
	Domiciliés sur la commune de Fréjairolles	Non domiciliés sur la commune de Fréjairolles
1 fois par jour	1.92€	2.46€
Matin et Soir	3.14€	3.68€



## Tarifs cantine

CANTINE		
	Domiciliés sur la commune de Fréjairolles	Non domiciliés sur la commune de Fréjairolles
Repas enfant	3.65€ le repas	4.49€ le repas
A partir du 3eme enfant	3.34€ le repas	3.88€ le repas
Panier repas fourni par la famille en cas de régime	1.98€	2.51€
Repas adulte	5.97€ le repas	/

**Ces tarifs seront applicables à compter de la rentrée 2022 à partir du jeudi 1er septembre 2022.**



# Informations pratiques



## Le désherbage

Le désherbage des chaussées débute au printemps et dure jusqu'à la mi-juillet. Même si les équipes de l'agglomération sont mobilisées quotidiennement, il convient à tout un chacun d'entretenir le domaine public devant chez lui.

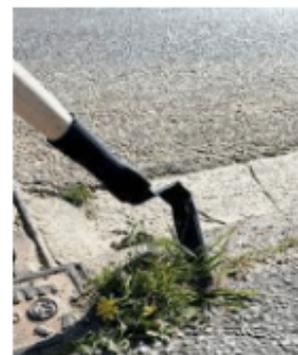
Pour rappel, depuis 2017, la loi interdit les services techniques d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des lieux de promenades et des voiries. De ce fait, les équipes pratiquent une gestion raisonnée du désherbage, tout en maintenant le domaine public en état de propreté. Il convient d'accepter l'herbe pour ce qu'elle est : l'expression d'une nature qui vit.

L'entretien des voiries sans produit phytosanitaire est excellent pour votre santé et pour l'environnement.

### Tous acteurs de la propreté au quotidien

L'intervention de chacun de nous sur le domaine public et devant sa propriété doit être complémentaire aux passages des services techniques.

Le règlement communautaire de voirie indique en effet que "les riverains des voies publiques doivent maintenir en bon état de propreté les trottoirs au droit de leur domicile". Autrement dit, chacun se doit de veiller à la propreté des trottoirs et des caniveaux devant sa maison. Ainsi, au printemps, l'herbe doit être arrachée. Il convient d'ôter les herbes folles, les feuilles, les brindilles issues de sa propriété, d'entretenir ses haies afin d'éviter tout débordement de végétation sur le domaine public et de nettoyer les grilles d'eau pluviales en surface. En cas d'accident, le non respect de ces obligations pourrait engager la responsabilité des riverains.



Pour désherber facilement devant sa porte et sans pesticide, vous pouvez utiliser une binette et/ou un désherbant naturel comme le vinaigre blanc, l'eau bouillante salée (le must celle dans laquelle vous avez cuit les pommes de terre, car elle est riche en amidons) ou encore le purin d'orties.



# Informations pratiques



## La canicule



Pendant l'épisode de canicule qui a touché notre région durant le mois de juin, certaines communes ont fait le choix de fermer leur école car les températures des classes étaient trop élevées pour tous les élèves.

Mr le Maire a échangé avec Mme la Directrice, et le choix a été fait de ne pas fermer l'école mais de proposer aux parents de garder autant que se peut, leurs enfants au domicile. En parallèle, la mairie a doté chaque classe de primaire de 4 ventilateurs et d'un climatiseur mobile pour le dortoir de la maternelle.

La salle du conseil municipal a été mise à disposition pour que les classes puissent profiter d'un peu de fraîcheur à tour de rôle.

### Le mot de Fréjairolles, notre village

Chers habitants de Fréjairolles, nous partageons avec vous quelques actualités municipales et prises de position de notre équipe.

Nous nous réjouissons de la réalisation du city stade qui fait la joie des habitants, des petits et des grands. A ce jour, les subventions n'ont pas encore été perçues, nous restons attentifs à l'attribution de celles-ci.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté contre l'augmentation de la cantine et de la garderie étant donné le contexte économique. Nous saluons la prise en charge de 8 centimes par la mairie mais déplorons l'augmentation de 10 centimes votée par les élus majoritaires du Conseil Municipal.

#### La question des habitants

Un terrain communal va être acheté par un habitant l'ayant demandé. Certains habitants regrettent que cette parcelle n'ait pas fait l'objet d'une annonce publique. N'hésitez pas à continuer à nous solliciter pour toutes questions ou préoccupations que vous puissiez avoir concernant la vie dans notre commune. Contactez-nous et suivez l'actu du village sur Facebook Fréjairolles, notre Village. Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone au 0614865094, 0661534917 ou 0674260695.

Nous vous souhaitons de passer un très bel été et nous nous retrouverons notamment lors des marchés gourmands.

Mohamed Boumédienne, Caroline Cantié, Benoît Marques

### Tribune libre Groupe minoritaire



# Résultats des élections



## Election présidentielle

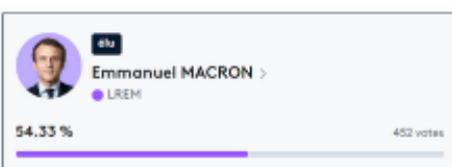


Le 10 avril 2022 a eu lieu le premier tour des élections présidentielles. A Fréjairolles, une forte mobilisation et participation est notée avec 1005 votants sur 1169 inscrits soit 85,97%.

<b>Marine LE PEN</b> Rassemblement national		26,04 % 256
<b>Emmanuel MACRON</b> La République en marche		24,52 % 241
<b>Jean-Luc MÉLENCHON</b> La France insoumise		18,62 % 183
<b>Jean LASSALLE</b> Résistons !		7,43 % 73
<b>Éric ZEMMOUR</b> Reconquête		5,60 % 56
<b>Valérie PÉCRESSE</b> Les Républicains		4,88 % 48
<b>Yannick JADOT</b> Europe-Ecologie-Les Verts		3,56 % 36
<b>Fabien ROUSSEL</b> Parti communiste français		3,36 % 33
<b>Anne HIDALGO</b> Parti socialiste		2,75 % 27
<b>Nicolas DUPONT-AIGNAN</b> Debout la France		1,83 % 18
<b>Philippe POUTOU</b> Nouveau Parti anticapitaliste		1,02 % 10

Le 24 avril, lors du second tour de l'élection présidentielle 2022 à Fréjairolles, la majorité des votants ont accordé leur soutien au président sortant Emmanuel MACRON (LREM), qui a remporté 54,33 % des voix exprimées. De son côté, la candidate RN Marine LE PEN a convaincu 45,67 % des votants.

### Résultats à l'élection présidentielle 2d tour : Fréjairolles



source : ministère de l'Intérieur

### Participation et abstention à l'élection présidentielle : Fréjairolles

Participation **82.31%** Abstention **17.69%**

**1 170**  
inscrits

**Votes blancs** **9.24%**  
09 inscrits

**Votes nuls** **4.36%**  
42 inscrits

source : ministère de l'Intérieur



# Résultats des élections



## Elections législatives



Commune      Circ.

### Premier tour

Frédéric CABROLIER  Qualifié Rassemblement national	23,58 % 150	20,18 % 8 999
Gérard POUJADE  Qualifié La France insoumise-Nupes	23,27 % 148	21,37 % 9 529
Muriel ROQUES-ETIENNE La République en marche-Ensemble	17,77 % 113	19,29 % 8 800
Etienne MOULIN dissident PS hors accord Nupes	10,38 % 66	9,39 % 4 186
Julie CAPO ORTEGA divers droite	7,23 % 46	9,59 % 4 277
Roland GILLES divers droite	4,87 % 31	5,36 % 2 391
Rodolphe PIRÈS Les Républicains	3,46 % 22	4,16 % 1 856
Stéphane BARDY Reconquête !	2,67 % 17	3,34 % 1 489
Patricia ANDRIEU divers écologistes	2,36 % 15	2,41 % 1 075
Johann RICCI dissident La République en marche	2,20 % 14	2,66 % 1 186
Eric CHAVEGRAND Lutte ouvrière	1,57 % 10	0,83 % 388
Philippe LAPEYRE Les Patriotes	0,63 % 4	1,43 % 637

Pour ce premier tour, 1170 inscrits, 636 votes exprimés, soit 55.56% de participation 13 votes blancs, ET 1 nul.

### Deuxième tour des législatives

Pour ce deuxième tour, 1170 inscrits, 672 votants et 569 votes exprimés.

Le candidat Frédéric CABROLIER a obtenu 296 voix, et Gérard Gérard POUJADE 273 voix.

103 votes blancs, nuls ou enveloppes vides.

Soit 57.44 % de participation et 42.73% d'abstention.

CANDIDAT	COMMUNE
Frédéric CABROLIER Rassemblement national	52,02 % 296
Gérard POUJADE La France insoumise-Nupes	47,98 % 273

DONNÉE	COMMUNE
PARTICIPATION	57,44 % 569
VOTES BLANCS	11,81 % 78
VOTES NULS	3,72 % 25



# Prochains événements



## Chantier Loisirs Jeunes

La deuxième édition du Chantier Loisirs Jeunes a lieu cette année du 18 au 22 juillet 2022.

Ce chantier permet aux fréjairollais et fréjairollaises de 14 à 17 ans de participer à la rénovation ou à la réhabilitation de lieux ou bâtiments de la commune.

Tu as entre 14 et 17 ans, ce chantier t'intéresse, inscris toi vite auprès de la Mairie avant le 8 juillet 2022. Viens rejoindre l'équipe 2022, et participer à une nouvelle aventure.

**Il reste quelques places. Renseignez vous!**

**Rappel :** Les adolescents du Chantier Loisirs Jeunes 2021 ont participé à la vie de la commune par la rénovation du skate park, ont réalisé des travaux de peintures sur les toilettes publiques... Ils en gardent un excellent souvenir et ont même envie de revenir.



EDITION N°2

FREJAIROLLES



Chantier Loisirs Jeunes

Du 18 au 22 Juillet 2022



CHANTIER AUTORISÉ AU PUBLIC DES 14/17 ANS



Limité à 50  
admissions de Frejairolles

Envie de vacances  
constructives !

Rejoins nous pour le futur  
chantier jeunes été 2022.  
De nouveaux projets et  
activités t'attendent  
pendant une semaine.

N'hésite pas à nous rejoindre pour de nouvelles aventures. Pour passer la chaleur soutenue des après-midis, des idées ont émergé et sont à concrétiser avec des ateliers numériques inter-générationnels, des après-midis jeux de société, des ateliers art floral...

INSCRIPTIONS

avant le 8 juillet 2022



RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES AUPRÈS DE LA MAIRIE AU 06 83 76 07 20  
MAIRIE@MAIRIE-FREJAIROLLES.FR OU SUR LE SITE DE LA MAIRIE.



## Travaux à venir



### Les prochains travaux sur la commune...

A compter du 4 juillet 2022, début de réalisation du projet de l'aménagement du cheminement doux (chemin qui va permettre de rejoindre à pied ou à vélo tous les lotissements d'Ondesque à l'Orée du Stade). Le chemin fera environ 1.6 km. La fin des travaux est prévue en octobre.

A partir du 8 Juillet 2022, des travaux vont être réalisés à la salle polyvalente : ragréage et rénovation du sol de la salle et marquage du sol à la peinture.

## Événements à venir

La troisième édition des marchés gourmands de l'été se dérouleront  
**le 30 juillet 2022 et 27 août 2022.**

Rendez-vous donc devant la salle polyvalente pour participer à ces moments de convivialité, et déguster des mets concoctés par les fidèles ambulants présents chaque année et venez découvrir les nouveaux ambulants..



Les prochains événements à venir sur le semestre 2. Les dates de ces événements vous seront communiquées après l'été.

- La journée éco-citoyenne
- L'inauguration du City Stade
- Octobre Rose - le 29 octobre 2022



# Contacts mairie



## Les permanences de la Mairie



Pour rencontrer Monsieur Le Maire sur rendez-vous au 06.30.06.08.03

Le lundi 14h-17h

Le mercredi 9h-12h / 14h-17h

Le vendredi 14h-17h

Uniquement sur rendez-vous.

Pour rencontrer les adjoints sur rendez-vous :

Première adjointe  
Marie-Christine CABAL  
06.48.60.76.89

Le jeudi matin

Deuxième adjoint  
Ludovic MARLOT  
06.10.62.40.76

Le vendredi après-midi

Troisième adjointe  
Nadine GARCIA  
06.26.97.13.19

A partir de 15 h  
Le vendredi après-midi

Quatrième adjoint  
Christian CHAMAYOU  
06.78.13.60.42

Le mercredi matin



**Mairie de Fréjairolles**

**05.63.76.07.20**

**mairie@mairie-frejairolles.fr**

**Un avenir commun, Frejairolles sur Facebook**



**Lundi 14h-17h**

**Mercredi 9h-12h / 13h30-17h**

**Vendredi 14h-17h**

Responsable de la publication et de la rédaction : Jérôme CASIMIR

Co-rédacteurs / mise en forme / Comité de lecture

Marie-Christine CABAL - Nathalie CARME - Christine CHRETIEN - Lydie FOISSAC - Nadine HERAL

Imprimée par l'imprimerie PORTIER et distribuée par les élus